



**PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le cinq juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LEBETAIN régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LEBETAIN, sous la Présidence de DUPREZ Jean-Jacques, Maire de Lebetain.

PRESENTS : AURIOU Jean-Pierre, DEMOUGE Cyrille, DUPREZ Jean-Jacques, GIGON Florence, MARQUIS Serge, NIEDERHOFFER Guy, PATAONER Agnès, PERROT Jocelyne, STOUFF Roland, TORRENT CINCA Bibiana.

ABSENTS EXCUSES : CLAUDE Pascal

Date de convocation : 23 Juin 2022	Membres en exercice : 11
Date d'affichage : 23 Juin 2022	Membres présents : 10
	Membres votants : 10
	Pouvoirs : 1

Ordre du jour :

1. Approbation CR du 24/05/2022
2. Délibération Sécurité Routière Titulaire
3. Délibération Contrat Secrétaire
4. Achat du Treuil Forestier pour Tracteur
5. Transfert de Compétences Territoire d'Energie
6. Groupement d'Achats Groupement Départemental
7. Dossier Liquidateur Judiciaire Image et Calcul
8. Achat de la Parcelle ZD031 Près du Val
9. Divers

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du 24 Mai 2022 du conseil municipal est approuvé.

Cependant, Cyrille rectifie que l'entretien des talus se fait en agglomération et hors agglomération, et non pas qu'hors agglomération.

2. Délibération Sécurité Routière Titulaire

Le conseil municipal donne son autorisation pour que Guy continue d'être le correspondant sécurité routière.

3. Délibération Contrat Secrétaire

Le conseil municipal donne son autorisation pour le renouvellement du contrat de la secrétaire pour une durée d'un an.

4. Achat du Treuil Forestier pour Tracteur

L'achat du treuil forestier pour le tracteur était prévu au budget 2022.

Cependant, par rapport au devis de l'an dernier, une plus-value de 300.00 € se fait savoir.

Le coût total de cet achat revient donc à 3 588.00 €, avec un accessoire supplémentaire de 200.00 € pour la poulie.

Le conseil municipal donne son accord pour cet achat et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour cette commande.

5. Transfert de Compétences Territoire d'Energie

C'est une compétence IRVE, compétence chargeur pour véhicules électriques.

44 chargeurs de batterie pour voitures électriques ont été installés sur le Territoire de Belfort.

La commune de Lebetain devra également voir un jour l'installation de chargeurs.

Elle délègue donc cette compétence à Territoire d'Energie.

Le conseil municipal donne son accord à cette délégation de compétences et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce transfert.

6. Groupement d'Achats Départemental

La commune participe au contrat départemental d'achat de signalisation routière.

Le contrat départemental avec Lacroix City arrive à échéance au 31 Décembre 2022.

C'est un contrat pour pouvoir bénéficier aux conditions du département, tout ce qui concerne la signalisation routière (panneaux, ...).

Le conseil municipal donne son accord pour la continuité du contrat et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce contrat.

7. Dossier Liquidateur Judiciaire Image et Calcul

Le dossier Image et Calcul a été repris par Blondeau Ingénierie. A savoir que le liquidateur judiciaire est Guigon, situé à Besançon.

Image et Calcul ne font pas de réponses à nos courriers (deux courriers sans réponse en retour).

Le 10 Juin, après un courrier et des échanges de mails, un accord est conclu avec le liquidateur, Mr Guigon, pour clôturer l'affaire ; à savoir un paiement de 15 288.00 €.

Le conseil municipal donne son accord pour payer 15 288.00 € et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce dossier.

8. Achat de la Parcelle ZD031 Près du Val

Cette parcelle, entourée par les parcelles de la mairie, a des problèmes de propriété suite à des erreurs dans la succession familiale. La commune propose de prendre en charge les régularisations juridiques nécessaires et devenir propriétaire de la parcelle. Elle s'engage également à faire toutes les démarches nécessaires, en sachant que le notaire estime à 850.00 € les frais de cette affaire. Acquisition de la parcelle pour 850.00 € tout frais compris. Le prix d'acquisition initiale de 500.00 € est abandonné par la propriétaire, qui cède la propriété du sol et les frais annexes pour la totalité de 850.00 € estimé.

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de la parcelle et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour cet achat.

9. Trottoir Rue St Dizier

Les démarches du géomètre débuteront le 10 Juillet 2022 à 10h, sur les lieux du bornage. Cette opération est estimée à 1656.00 €.

Le conseil municipal donne son accord (1 abstention) pour le prix de l'expertise géomètre et pour le début de la démarche ; et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce dossier.

10. Divers

- Compteur Linky : les personnes n'ayant pas installées un compteur Linky, ou jusqu'à l'installation de celui-ci, payeront une redevance de 60.00 € TTC par an. C'est une décision de la commission de régulation de l'énergie avec effet au 01 Janvier 2022.
- ONF : Elle souhaite privilégier les contrats d'approvisionnement. Le bois de Lebetain est vendu par adjudication, ce qui est plus rentable pour notre commune. L'ONF gère les forêts ; c'est une obligation légale.
- Florence : Des arbres végètent Rue Fison : intervention à l'automne avec des plantations.
Les arrêtés concernant la restriction d'eau : distribution dans les boîtes aux lettres ?
L'information sera intégrée dans le Fash Info de l'été.
- Bibiana : Lors de forts orages, beaucoup d'eau ruisselle et provoque des inondations devant chez elle. Monsieur le Maire passera constater le problème et les cailloux vers les trottoirs, en face de sa maison.
- Etude Planair : L'étude est déjà lancée pour la chaudière bois. Le financement devrait être au minimum à 80%. Pas de décision prise à ce jour.

Prochain conseil municipal : le 20.09.2022 à 20h

Réunion préparatoire : le 13.09.2022 à 20h

*Monsieur le Maire,
Jean-Jacques DUPREZ*